



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-71254>

Département(s) de publication : 21

Annonce n° 24-71254

Travaux

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 24-30476

Mis en ligne sur le site www.boamp.fr le 19/06/2024

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : COMMUNE DE BEAUNE

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 21210054900014

Ville : Beaune cedex

Code postal : 21205

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 21

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : MARCHE DE TRAVAUX RELATIF A L'AMENAGEMENT D'UNE VOIE POUR MODES ACTIFS SUR LE BOULEVARD CIRCULAIRE 2 PHASES : FOCH/CLEMENCEAU ET PERPREUIL/FERRY

Relance lot 2 : signalisation horizontale et verticale

Code CPV principal - Descripteur principal : 45233294

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Le présent marché est un marché de travaux relatif à l'aménagement d'une voie pour les modes actifs sur le territoire de Beaune (21200), qui longeront le boulevard circulaire en périphérie du centre historique. Il s'agit de la relance du lot 2 de la consultation initiale. Ce lot a été déclaré infructueux en raison d'une erreur de mise en ligne des documents financiers lors de la consultation initiale. L'aménagement fait l'objet de deux phases : Phase 1 : Boulevard Perpreuil/Ferry Phase 2 : Boulevard Foch/Clémenceau Ce marché est passé sous la forme d'un marché à procédure adaptée en application des articles L1111-1, L1111-2 et L2123-1, et des articles R2123-1 1° et R2123-5 du code de la commande publique.

Critères d'attribution : Critère 1 : le prix au vu du DQE - 55% Critère 2 : adéquation de la proposition au cahier des charges - 35%, au vu notamment de la : - description de la méthodologie d'exécution et des moyens techniques et humains mobilisés, en adéquation avec les délais dans le respect du planning fourni / 15% - prise en compte des contraintes particulières - Gestion des nuisances et des

interventions multiples à l'avancement des travaux de voirie /20% Critère 3 : description des mesures relatives à la protection de l'environnement 10% : Gestion des déchets, véhicules utilisés pour le chantier, mesures prises pour respecter le milieu naturel (produits neutre pour l'environnement, solvants) ...

Section 4 - Attribution du marché

Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :

Le marché a été attribué à l'entreprise AXIMUM pour les prix mentionnés dans le BPU appliqués aux quantités réellement exécutées et pour un montant de DQE de 39 378,70 euro(s) HT. Le contrat attribué le 04/06/2024 a été signé et notifié le 13/06/2024. Il est consultable à la direction de la commande publique et des achats située 4 rue du Moulin Perpreuil à Beaune (21200) du lundi au vendredi de 10h à 12h. téléphone : 03.80.24.57.20. Courriel : marche.public@mairie-beaune.fr

Date d'envoi du présent avis à la publication : 19/06/2024